

CONSEIL MUNICIPAL de



Compte Rendu de la Séance du
Jeudi 17 Décembre 2020

SOMMAIRE

I – LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE	3
II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES	3
III – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS CULTURE – EDUCATION – ENVIRONNEMENT – URBANISME	3
IV – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE D’ACCESSIBILITE	5
V – INTERCOMMUNALITE : LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES	6
VI – INTERCOMMUNALITE/ALES AGGLOMERATION : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - RPQS 2019	7
VII – INTERCOMMUNALITE/ SYNDICAT DE L’AVENE : EAU POTABLE – RPQS 2019	7
VIII – BUDGET / REVISION DES TARIFS, DROITS ET REDEVANCES POUR LES PRESTATIONS MUNICIPALES 2021	7
IX – BUDGET PRINCIPAL 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°2	8
X – BUDGET PRINCIPAL 2020 – AUTORISATION D’ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT SUR LA PERIODE PRECEDANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021	8
XI – RESEAU GAZ / CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC GRDF DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	9
XII – RESEAU GAZ / INSTAURATION D’UNE PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNALE COMPLEMENTAIRE A L’AIDE APPORTEE PAR GRDF	10
XIII – URBANISME / APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA ZAC DE VALES /ZONE 2 – TRANCHE I – PHASE 3 – LES JARDINS DE MONTEZE	10
XIV – PERSONNEL / SUPPRESSION DE POSTES ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL MUNICIPAL	10
XV – PERSONNEL / BILAN SOCIAL 2018-2019	12
XVI – PERSONNEL / CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE D’UN AGENT COMMUNAL	13
QUESTIONS DIVERSES	13

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Jeudi 17 Décembre 2020 à 20H30.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BARBUSSE Cathy - BENEZET Jean-Charles - BENKEMOUN David – CAIZERGUES Marie - DATO Élisabeth - FONTBONNE Céline – FOSSET Odile - FRANCES Henri – GALIANO Catherine - GUILLOT Lucie – LAMSSALAK Arbdebrani - LASCH Christian - MALAVELLE William – MARTRE Valérie – MATHIEU Pascal - MEYNIER Jérôme – MONTIGNY André - POPOFF Thierry – POUECH Serge - PULICANI Nicole - ROUX Marie-Christine - ROUX Jean-Pierre – SOUCHE Christel - THIBONNIER Nathalie – THOMAS Grégory – VAUTHIER Brigitte – ZIMMERMANN Blandine -

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION : – Mme PASINETTI Josette (Procuration à Mme DATO Elisabeth) –

ABSENT : MONIER Rudy

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CAIZERGUES Marie.

Monsieur le Maire ouvre la séance et cite les pouvoirs donnés par les Conseillers empêchés d'assister à la séance de ce jour.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage aux personnes suivantes, récemment disparues :

- ✓ Décès de M. Jean-Paul MARTIN le 13 Décembre 2020, à l'âge de 72 ans. Conseiller Municipal délégué au Développement Économique. Il a fait partie du Conseil Municipal sous le mandat de M. Jean SIRVIN de 1989 à 1995.
- ✓ Valéry GISCARD-D'ESTAING, Président de la République de 1974 à 1981, est décédé le 02 Décembre 2020 à l'âge de 94 ans.

XXXXX OBSERVATION D'UNE MINUTE DE SILENCE XXXXX

Monsieur le Maire aborde ensuite la situation par rapport à la crise sanitaire et la pandémie de COVID_19.

Avant de proposer à l'approbation du Conseil Municipal, le compte rendu de la séance du 12 Novembre 2020, Monsieur le Maire signale une erreur du report du montant des travaux du SMEG sur la retranscription des votes. Il fallait lire 32 278,20 € au lieu de 32 270,20 €.

Approbation du compte rendu de la séance ordinaire du Jeudi 12 Novembre 2020

Aucune autre remarque n'étant émise, le compte rendu du Conseil Municipal ordinaire du 12 Novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

I – LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Au même titre que les délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, les décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs confiée par le Conseil Municipal au Maire sont répertoriées dans un registre spécifique consultable par les membres du Conseil et le public.

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2020-018	Choix de la société JVS-MAIRISTEM pour les progiciels de gestion financière et de gestion des ressources humaines	Montant du marché sur 3 ans : 30 855,07 € HT (soit 37,026,08 € TTC) Contrat de 3 ans à compter du 1 ^{er} mars 2021
DEC2020-019	Choix du cabinet SAS VERDI Ingénierie pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'opération d'extension du foyer (CSSE)	Montant du marché (tranche ferme) : 16 700,00 € H.T, soit 20 040,00 € TTC.

II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire aborde le sujet des commissions municipales qui se sont réunies depuis le dernier Conseil Municipal.

- ✓ **Commission Culture et Festivités (réunion du 1^{er} décembre 2020),**
- ✓ **Commission des Ressources Humaines (réunion du 09 décembre 2020),**
- ✓ **Commission des Finances (réunion du 10 décembre 2020),**
- ✓ **Commission des Travaux et de la Voirie (réunion du 11 décembre 2020).**
- ✓ **Commission des Affaires communautaires (réunion du 15 décembre 2020).**

III – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS CULTURE – EDUCATION – ENVIRONNEMENT – URBANISME

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 15 Octobre 2020, le Conseil municipal a autorisé, en fonction des dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création de quatre Comités consultatifs dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'environnement et de l'urbanisme.

En fonction des candidatures recensées auprès des Conseillers municipaux et des candidatures externes reçues en Mairie à la suite de la consultation de la population par voie de presse et du site Internet, le Conseil Municipal est amené à arrêter la composition définitive des quatre comités.

Comité consultatif de la Culture	
Prénom et NOM	Statut/fonction
Rudy MONIER	Président du Comité - Élu du Conseil municipal
Pascal MATHIEU	Élu du Conseil municipal
Valérie MARTRE	Élue du Conseil municipal
Nicole PULICANI	Élue du Conseil municipal
Catherine GALIANO	Élue du Conseil municipal
Violette POUJEC	Membre extérieur au Conseil municipal

Chantal ROBERTS	Membre extérieur au Conseil municipal
Sophie MAURIN	Membre extérieur au Conseil municipal
Françoise VIELZEUF-BALEZ	Membre extérieur au Conseil municipal
Cathy GUILLARD	Membre extérieur au Conseil municipal

Comité consultatif de l'Environnement	
Prénom et NOM	Statut/fonction
Henri FRANCES	Président du Comité - Élu du Conseil municipal
Christian LASCH	Élu du Conseil municipal
Jean-Pierre ROUX	Élu du Conseil municipal
Pascal MATHIEU	Élu du Conseil municipal
Odile FOSSET	Élu(e) du Conseil municipal
Serge POUECH	Élu du Conseil municipal
Nathalie THIBONNIER	Élu(e) du Conseil municipal
Gregory THOMAS	Élu du Conseil municipal
Pierre PRADEL	Membre extérieur au Conseil municipal
Jean-François DIDON-LESCOT	Membre extérieur au Conseil municipal
Grégory CAGNON	Membre extérieur au Conseil municipal
Claude COYO	Membre extérieur au Conseil municipal
Christiane PERGE	Membre extérieur au Conseil municipal
Cathy GUILLARD	Membre extérieur au Conseil municipal
Héléa KAÏZOURANE	Membre extérieur au Conseil municipal

Comité consultatif de l'Education	
Prénom et NOM	Statut/fonction
Marie-Christine ROUX	Présidente du Comité - Élu(e) du Conseil municipal
Brigitte VAUTHIER	Élu(e) du Conseil municipal
Elisabeth DATO	Élu(e) du Conseil municipal
Nathalie THIBONNIER	Élu(e) du Conseil municipal
Jean-Pierre ROUX	Élu du Conseil municipal
Catherine GALIANO	Élu(e) du Conseil municipal
Violette POUECH	Membre extérieur au Conseil municipal
Chantal ROBERTS	Membre extérieur au Conseil municipal
Sophie MAURIN	Membre extérieur au Conseil municipal
Alizée BENOIT	Membre extérieur au Conseil municipal

Comité consultatif de l'Urbanisme	
Prénom et NOM	Statut/fonction
David BENKEMOUN	Président du Comité - Élu du Conseil municipal

Marie-Christine ROUX	Élue du Conseil municipal
Christian LASCH	Élu du Conseil municipal
Cathy BARBUSSE	Élue du Conseil municipal
Thierry POPOFF	Élu du Conseil municipal
Arbdebrani LAMSSALAK	Élu du Conseil municipal
Nicole PULICANI	Élue du Conseil municipal
Gregory THOMAS	Élu du Conseil municipal
Sophie BOECKLER-DAUMET	Membre extérieur au Conseil municipal
Alizée BENOIT	Membre extérieur au Conseil municipal
Grégory CAGNON	Membre extérieur au Conseil municipal
Claude COYO	Membre extérieur au Conseil municipal
Danielle JOULLIA	Membre extérieur au Conseil municipal
Christiane PERGE	Membre extérieur au Conseil municipal

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité (28 voix "Pour"), la composition des quatre Comités consultatifs Culture, Education, Environnement, Urbanisme.

IV – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

Monsieur le Maire rappelle également que le Conseil Municipal a procédé, lors de sa séance du 15 Octobre 2020, à la création de la commission communale d'accessibilité sur la base des dispositions de l'article L2143-3 du Code Général des Collectivités

Un appel à candidatures pour la recherche des représentants d'organismes extérieurs ou d'usagers locaux a été organisé. En fonction des candidatures recensées auprès des Conseillers Municipaux et des candidatures externes reçues en Mairie, le Conseil Municipal est amené à arrêter la composition définitive de la Commission Communale d'Accessibilité de la manière suivante :

Présidence de la Commission : Monsieur Jean-Charles BENEZET

Collège I – Représentants de la Commune

Élus du Conseil Municipal	Fonctions
Henri FRANCES	1 ^{er} adjoint délégué à l'environnement
Jean-Pierre ROUX	Adjoint délégué au sport et associations
Christian LASCH	Conseiller municipal délégué aux travaux
Lucie GUILLOT	Conseillère municipale
Odile FOSSET	Conseillère municipale
Pascal MATHIEU	Conseiller municipal
André MONTIGNY	Conseiller municipal
Catherine GALIANO	Conseillère municipale

Collège 2 – Association ou organisme représentant les personnes handicapées

Nom Prénom	Organisme représenté	Collège de rattachement
BERTIN Patrice	Fédération des aveugles et amblyopes de France	Association ou organisme représentant les personnes handicapées
JOCOBOWSKI Loïc	UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)	Association ou organisme représentant les personnes handicapées

Collège 3 – Association ou organisme représentant les personnes âgées

Nom Prénom	Organisme représenté	Collège de rattachement
RAMIREZ Salvador	Président du Club Amitié d'Automne	Association ou organisme représentant les personnes âgées
SANZ Line	Membre du Club Amitié d'Automne	Association ou organisme représentant les personnes âgées

Collège 4 – Association ou organisme représentant les acteurs économiques

Nom Prénom	Organisme représenté	Collège de rattachement
COUDENE Huguette	UCIA	Association ou organisme représentant les acteurs économiques
MADRANGE Jean-Claude	Commerçant	Association ou organisme représentant les acteurs économiques

Collège 5 – Usagers de la ville

Nom Prénom	Organisme représenté	Collège de rattachement
BERTIN Catherine	-	Usager de la ville
APARICIO Frédéric	-	Usager de la ville

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité (28 voix "Pour"), la composition de la Commission Communale d'Accessibilité telle que figurant ci-dessus.

V – INTERCOMMUNALITE : LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire évoque les deux points essentiels qui ont été abordés lors du Bureau et du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2020 :

- ✓ Le Guide pratique sur le pluvial urbain pour les communes d'Alès Agglomération
- ✓ Le Pacte de Gouvernance

VI – INTERCOMMUNALITE/ALES AGGLOMERATION : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - RPQS 2019

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Alès Agglomération a établi le Rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'assainissement collectif.

Monsieur le Maire indique que ce document a été présenté en Conseil Communautaire du 12 octobre 2020.

À son tour, le Conseil municipal de chaque commune membre d'Alès Agglomération est destinataire du rapport annuel qui doit lui être présenté au plus tard dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice. Ce document ainsi que ses annexes sont disponibles sur le portail CICM et seront mis également à la disposition du public.

La note établie par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse afin d'informer les collectivités sur les actions aidées par l'Agence de l'Eau, la fiscalité de l'eau, et la qualité des eaux, est jointe au rapport sur le prix et la qualité du service.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, PREND ACTE, à l'unanimité, du rapport annuel 2019 présenté par Monsieur le Maire sur le prix et la qualité du service assainissement collectif (RPQS 2019).

VII – INTERCOMMUNALITE/ SYNDICAT DE L'AVENE : EAU POTABLE – RPQS 2019

L'ex-Syndicat d'Adduction d'Eau de l'Avène a établi son dernier rapport relatif à l'exercice 2019 sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) concernant l'eau potable.

De la même manière que pour le rapport concernant l'assainissement, la commune est amenée à prendre acte de la présentation de ce rapport par Monsieur le Maire disponible sur le portail CICM et mis à la disposition du public.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, PREND ACTE, à l'unanimité, du rapport annuel 2019 présenté par Monsieur le Maire sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable de l'ex-Syndicat d'Adduction d'Eau de l'Avène.

VIII – BUDGET / REVISION DES TARIFS, DROITS ET REDEVANCES POUR LES PRESTATIONS MUNICIPALES 2021

Comme chaque année, la commune est amenée à réviser tout ou partie des droits, tarifs et redevances pratiquées pour la fourniture des prestations municipales.

Monsieur le Maire indique qu'en ce qui concerne l'année 2021 et compte tenu du contexte particulier lié aux conséquences de l'épidémie de Covid_19 sur le plan économique et social, il est proposé de maintenir le montant de l'ensemble des tarifs qui avaient été votés pour l'année 2020.

Le document retraçant l'ensemble des différentes grilles tarifaires relatives aux prestations municipales est consultable sur le portail CICM et mis à la disposition du public.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote :

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
24	0	4	0

Le Conseil Municipal, DECIDE, par 24 voix "Pour", zéro voix "Contre", 4 "Abstentions" et zéro "Refus de vote" de maintenir pour l'année 2021, le montant de l'ensemble des tarifs qui avaient été votés pour l'année 2020 et PRECISE que l'ensemble de ces tarifs sera applicable au 1^{er} Janvier 2021 et restera inchangé jusqu'à nouvelle délibération.

IX – BUDGET PRINCIPAL 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°2

La décision modificative N°2 du budget de l'exercice 2020 a pour objectif le réajustement du niveau des crédits de certains chapitres budgétaires pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Cet additif budgétaire, soumis au vote du Conseil, a été examiné lors de la réunion de la Commission des Finances du 10 Décembre 2020.

Le document exposant les éléments financiers de cette décision modificative est le suivant :

BUDGET PRINCIPAL 2020

DECISION MODIFICATIVE N° 2

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	DEPENSES	MONTANT
001 FIN	delta déficit assainissement/excédent commune	7 449,30 €
60612 ENV	fourniture d'électricité	4 000,00 €
60631 perisco	fournitures d'entretien	2 000,00 €
60632 perisco	masques enfants écoles et divers	2 300,00 €
60636 perisco	vêtements de travail	-2 000,00 €
611 voirie	participation poteaux incendie agglo agglo	11 000,00 €
6475	médecine du travail	1 655,00 €
658 RH	solde MAD personnel 2019	307 331,50 €
022	dépenses imprévues	19 413,13 €
023	Virement à la section d'investissement	1 200,00 €
TOTAL		354 348,93 €

ARTICLE	RECETTES	MONTANT
002 FIN	excédent assainissement 2019	47 017,43 €
70846 RH	solde MAD personnel 2019	307 331,50 €
TOTAL		354 348,93 €

INVESTISSEMENT		
ARTICLE	DEPENSES	MONTANT
1641 FIN	capital emprunt	1 200,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €
TOTAL		1 200,00 €

ARTICLE	RECETTES	MONTANT
021 FIN	Virement de la section de fonctionnement	1 200,00 €
TOTAL		1 200,00 €

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote :

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
22	0	6	0

Le Conseil Municipal ADOPTE, par 22 voix "Pour", zéro voix "Contre", 06 "Abstentions et zéro "Refus de Vote", les inscriptions budgétaires correspondant à la Décision Modificative N°2 pour le Budget Principal de la commune telles que figurant dans le tableau ci-dessus.

X – BUDGET PRINCIPAL 2020 – AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT SUR LA PERIODE PRECEDANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire rappelle l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel, dans l'attente du vote du budget de l'exercice 2021, la commune a la possibilité après délibération de son Conseil Municipal de décider d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil de faire application de cet article selon l'affectation des crédits ci-après :

Chapitres budgétaires de la section d'investissement sollicités (Affectation des crédits)	Montant des crédits ouverts en 2020 (BP+DM)	Montant utilisable sur 2021 (Max = 25% du montant des crédits ouverts en N-1)
20 - Immobilisations incorporelles	75 760 €	18 940 €
21 – Immobilisations corporelles	1 584 669 €	396 167 €
23 – Immobilisations en cours	180 000 €	45 000 €
TOTAL	1 840 429 €	460 107 €

Il est précisé que ces crédits seront inscrits au budget 2021 lors de l'adoption de celui-ci.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
27	0	1	0

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire, par 27 voix "Pour", zéro "Contre", 1 "Abstention" et zéro "Refus de vote" :

- **À engager, liquider et mandater, jusqu'à l'approbation du Budget Primitif 2021, les dépenses d'investissement concernées, selon le besoin et le calcul de crédits définis dans le tableau ci-avant,**
- **À inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2021 lors de son adoption.**

XI – RESEAU GAZ / CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC GRDF DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de sa démarche environnementale portant notamment sur les économies d'énergie, la commune entend également promouvoir les actions contribuant à faciliter pour ses habitants la transition énergétique.

À ce titre, la Municipalité propose de passer avec GRDF, concessionnaire de la commune pour la distribution de gaz naturel, une convention de partenariat visant à favoriser la conversion d'installations de chauffage au fioul vers le Gaz pour les particuliers.

Dans le cadre de cette convention, dont la période d'exécution est de 6 mois, GRDF s'engage à aider financièrement et à les accompagner dans la réalisation de leur projet les clients particuliers qui souhaitent effectuer ce changement de mode de chauffage. Pour sa part, la commune devra notamment assurer la promotion de ce partenariat, et mener une réflexion sur des projets d'évolution en matière de chauffage au gaz naturel de ses bâtiments et sur d'éventuelles opportunités d'implantation de projets biométhane et GNV (gaz naturel pour véhicules).

Monsieur le Maire appelle les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix "Pour"), APPROUVE les termes de la convention à passer avec GRDF intitulée « Saint Christol Les Alès Vert l'Avenir » et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

XII – RESEAU GAZ / INSTAURATION D’UNE PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNANLE COMPLEMENTAIRE A L’AIDE APPOREE PAR GRDF

En complément de l’aide de 400 € apportée par GRDF dans le cadre du partenariat exposé précédemment, Monsieur le Maire exprime la volonté de la Municipalité de proposer de voter une aide complémentaire de 100 € pour les Saint-Christolens qui déposeront auprès du concessionnaire Gaz une demande de raccordement dans le délai prévu par la convention.

Monsieur le Maire appelle les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal à l’unanimité (28 voix “Pour”), DECIDE d’attribuer une aide financière complémentaire de 100 € aux habitants de la commune concernés par la convention de partenariat passée avec la société GRDF dans le cadre de la démarche de transition énergétique visant à remplacer les installations de chauffage au fioul présentes dans certaines habitations par des installations au gaz, et DECLARE que cette aide sera attribuée sur présentation des documents attestant de la réalisation de la démarche auprès des services de GRDF.

XIII – URBANISME / APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA ZAC DE VALES /ZONE 2 – TRANCHE I – PHASE 3 – LES JARDINS DE MONTEZE

Par délibération du 19 décembre 2017, et à l’occasion de la passation de l’Avenant N° 2 au traité de concession conclu en 2009 avec la SAS BAMA, le Conseil municipal avait approuvé le Cahier des Charges de Cession de Terrain (CCCT) et ses annexes ainsi que les Plans de Composition de Servitudes Particulières (PCSP) pour l’ensemble de la Tranche I (Phase 3) et le Cahier des Prescriptions Architecturales et Paysagères (CPAP) correspondant uniquement à la zone I de cette tranche.

Le CPAP mis à la disposition du public est également complété en annexe par la fiche des lots concernés. L’ensemble de ces documents a pour objet de fixer l’organisation et le fonctionnement de la ZAC sur cette zone.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l’unanimité, les dispositions définies dans de Cahier des Prescriptions Architecturales et Paysagères pour les lots relevant de la tranche I – Phase 3 – Zone 2 (« Les Jardins de Valès ») de la ZAC de Valès et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document et ses annexes avec le Groupe BAMA SAS.

XIV – PERSONNEL / SUPPRESSION DE POSTES ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait part à l’assemblée du recensement des suppressions de postes liées principalement aux avancements de grade et aux départs à la retraite au cours de l’année 2020. Onze postes sont ainsi concernés.

Le détail des motifs des suppressions de postes figure dans le tableau ci-après :

SUPPRESSIONS DE POSTES CT 02 décembre 2020

GRADES	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE SUPPRESSIONS	MOTIVATIONS
Adjoint administratif	TEMPS NON COMPLET 21H00	1	avancement de grade
Adjoint administratif	TEMPS COMPLET	1	avancement de grade
Rédacteur	TEMPS COMPLET	1	avancement de grade
Adjoint technique	TEMPS COMPLET	4	avancements de grade
Adjoint technique ppal 2ème classe	TEMPS COMPLET	2	avancement de grade + départ retraite
Adjoint technique ppal 1ère classe	TEMPS COMPLET	1	départ retraite
Adjoint d'animation	TEMPS COMPLET	1	avancement de grade

Au 31 Décembre 2020, le tableau actualisé des effectifs du personnel communal fait apparaître un effectif de 65 agents pour 66 postes occupés, ce qui correspond à 64,3 Équivalents Temps Plein (ETP).

EFFECTIFS AU 31/12/2020					
Filières	Cadres d'emplois	Grades	Nombre agents effectifs	Nbre postes	ETP ¹
ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	3	3	3
		Adjoint administratif Ppal 2ème classe	4	4	3,1
		Adjoint administratif Ppal 1ère classe	3	3	3
	Rédacteur territorial	Rédacteur	1	2	2
		Rédacteur Ppal 2ème classe	2	2	2
		Rédacteur ppal 1ère classe	1	1	1
	Attaché territorial	Attaché	2	2	2
		Attaché Ppal	1	1	1
	TECHNIQUE	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	8	8
Adjoint Technique Ppal 2 ^{ème} classe			10	10	10
Adjoint Technique Ppal 1ère classe			7	7	7
Agent de maîtrise		Agent de maîtrise	4	4	4
		Agent de maîtrise Ppal	3	3	3

¹ ETP : Équivalent Temps Plein

	Technicien territorial	Technicien Ppal 1ère classe	2	2	2
ANIMATION	Adjoint d'animation territorial	Adjoint animation	1	1	1
		Adjoint animation Ppal 2ème classe	2	2	1,9
		Adjoint animation Ppal 1ère classe	1	1	1
CULTURELLE	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint du patrimoine	1	1	1
		Adj. pat Ppal 2ème cl	3	3	2,8
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques Ppal 1ère	1	1	1
POLICE MUNICIPALE	Agent de police municipale	Brigadier-chef Ppal	2	2	2
		Gardien police municipale	1	1	1
	Chef de service de police municipale	Chef de service de police municipal Ppal 1ère classe	1	1	1
SPORTIVE	Éducateur des activités physiques et sportives	Éducateur des activités physiques et sportives	1	1	1
TOTAL des effectifs (Nbre d'agents, Nbre de postes, ETP)			65	66	64,3

Ces informations ont également été présentées en Comité Technique le 02 Décembre 2020 et en Commission des Ressources Humaines le 09 décembre 2020.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité (28 voix "Pour"), la suppression de postes et l'actualisation du tableau du personnel communal au 31 Décembre 2020.

XV – PERSONNEL / BILAN SOCIAL 2018-2019

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'obligation pour l'autorité territoriale de présenter au moins tous les deux ans au Comité Technique, le Bilan Social de la collectivité.

Monsieur le Maire rappelle que le Bilan Social 2018-2019 établi par le service des Ressources Humaines de la collectivité a été examiné par le Comité Technique le 02 décembre 2020 ainsi qu'au niveau de la Commission des Ressources Humaines le 09 décembre 2020.

Celui-ci se veut être avant tout :

- Un outil de gestion des ressources humaines : il offre une photographie du personnel et permet ainsi d'en dégager les caractéristiques (vieillesse, proportion d'agents contractuels...).

- Un outil de comparaison dans le temps et dans l'espace : il permet de suivre l'évolution de la collectivité par rapport aux années précédentes, mais également de se comparer aux autres établissements territoriaux.

- Un outil de dialogue social : il stimule le dialogue à partir de données claires et objectives sur le personnel ainsi que sur sa gestion. Le Bilan Social permet donc d'analyser, de comparer et d'anticiper et ainsi de conduire une politique de ressources humaines dynamique.

Le Conseil Municipal PREND ACTE, à l'unanimité, de l'établissement du bilan social du personnel communal 2018-2019.

XVI – PERSONNEL / CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE D'UN AGENT COMMUNAL

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du prochain départ à la retraite d'un agent municipal intervenant au niveau du pôle administratif de la collectivité (1^{er} janvier 2021). Il s'agit de Madame Amy BALEZ, Adjoint Technique Territorial principal 1^{ère} classe.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution d'un cadeau de départ à la retraite d'une valeur de 305,00 €. Cette dépense sera payée sur le budget en cours, au compte 6232 (fêtes et cérémonies).

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, d'allouer une somme de 305,00 € au maximum, pour le cadeau de départ à la retraite de Madame Amy BALEZ.

QUESTIONS DIVERSES

- Lavoir Route de Montèze
- Retransmission du Conseil Municipal
- Prix de l'eau
- Marché de Noël
- Date du prochain Conseil Municipal : 28 Janvier 2021

La séance du Conseil Municipal est levée à 22H00
